

Prix Bob Borch des droits de la personne
Prix Cliff Pilkey du militantisme syndical
Prix Olivia Chow de la lutte pour la garde d'enfants
Prix de la culture de la FTO
Prix Linda Jolley d'excellence pour l'ensemble des réalisations en matière de santé et sécurité
Prix des jeunes travailleurs de la FTO
Prix du militantisme en matière de prévention occupationnel des incapacités de Lien Prévention

Date limite pour les mises en candidature : Le 20 octobre 2023

La Fédération du travail de l'Ontario (FTO) lance un appel de candidatures à ses organisations affiliées, aux syndicats locaux et aux conseils du travail pour les prix du 17e Congrès biennal de la FTO suivants : Prix Bob Borch des droits de la personne, Prix Cliff Pilkey du militantisme syndical, Prix Olivia Chow de la lutte pour la garde d'enfants, Prix de la culture de la FTO, Prix Linda Jolley d'excellence pour l'ensemble des réalisations en matière de santé et sécurité, Prix des jeunes travailleurs de la FTO, et le Prix du militantisme en matière de prévention occupationnel des incapacités de Lien Prévention.

La FTO encourage les organisations affiliées, les sections locales et les conseils du travail à ne pas oublier les candidates et candidats en quête d'équité des groupes de personnes racialisées, 2LGBTQI+, autochtones et handicapées parmi leurs candidatures éventuelles.

Le formulaire de mise en candidature ou les pièces jointes devraient expliquer pourquoi la candidate ou le candidat est admissible en fonction des critères plus bas. Veuillez inclure toutes les coordonnées de la candidate ou du candidat. Toutes les mises en candidature doivent être faites par écrit et reçues par la Fédération du travail de l'Ontario avant **le 20 octobre 2023**.

PRIX BOB BORCH DES DROITS DE LA PERSONNE

Historique : En décembre 2000, Bob Borch, directeur national du STTP, s'est vu décerner le Prix des droits de la personne de la FTO. Bob Borch a été au service de son syndicat pendant près de 30 ans à titre de travailleur temporaire et il a gravi les échelons pour devenir directeur national. En tant que membre du Conseil exécutif de la FTO, Bob a coprésidé le Comité des droits de la personne de la FTO avec Tim Brown, VP de la FTO représentant les Autochtones, mettant ainsi le programme relatif à l'équité et aux droits de la personne au cœur des toutes les actions et les activités syndicales pendant de nombreuses années. À sa mort, en 2002, le Comité des droits de la personne de la FTO a recommandé et le Conseil exécutif a approuvé que la FTO nomme le prix des droits de la personne décerné pendant le congrès biennal de la FTO Prix Bob Borch des droits de la personne pour rendre hommage à cet extraordinaire militant syndical et champion des droits de la personne.

Critères d'admissibilité : La sélection de la personne ou du groupe auquel est décerné le Prix des droits de la personne est fondée sur les réalisations et le militantisme syndical/communautaire exceptionnels

ayant fait la promotion des droits de la personne et de l'égalité pour tous les membres de la population de l'Ontario.

Les actions/activités pouvant répondre aux critères d'admissibilité au Prix sont les réalisations, les efforts, la mobilisation, les campagnes de syndicalisation, le leadership notable et les années de service. La personne ou le groupe mis en candidature devrait avoir fait la promotion des droits de la personne et de l'égalité relativement aux motifs de discrimination prévus dans le Code des droits de la personne de l'Ontario (race, couleur, religion, origine nationale, lieu d'origine, ascendance, âge, handicap physique ou mental, état matrimonial, condition sociale, allégeance ou activité politique, orientation sexuelle ou identité de genre).

Veuillez décrire les réalisations, les efforts ou le leadership de la candidate ou du candidat et indiquer comment son activisme en matière de droits de la personne a eu un effet positif sur le mouvement syndical et/ou ses alliés communautaires.

Sélection : Le Comité des droits de la personne de la FTO examinera toutes les candidatures et présentera une recommandation aux dirigeantes et dirigeant et au Bureau exécutif.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Prix Bob Borch pour les droits de la personne, veuillez communiquer avec Yolanda B'Dacy au ybdacy@ofl.ca.

PRIX CLIFF PILKEY DU MILITANTISME SYNDICAL

Ce prix reconnaît les contributions exceptionnelles d'une travailleuse ou d'un travailleur actif ou retraité qui a eu un impact appréciable sur le mouvement syndical et la communauté. Les candidatures à ce prix peuvent être celles de dirigeantes ou dirigeants locaux, provinciaux ou nationaux ou de membres individuels.

Historique : Clifford George (Cliff) Pilkey était un militant syndical de longue date connu surtout pour le travail qu'il a accompli en tant que troisième président de la Fédération du travail de l'Ontario. Pendant que Cliff dirigeait la FTO, les travailleurs et travailleuses de l'Ontario ont réalisé des avancées législatives incroyables, obtenant notamment la rémunération égale à travail d'égale valeur, le précompte des cotisations, l'arbitrage accéléré et l'interdiction du recours aux briseurs de grève. De plus, la FTO a obtenu des fonds publics pour financer le Centre de santé et sécurité des travailleuses et travailleurs (CSST) et les Centres de santé des travailleurs de l'Ontario (CSTO) sous la direction de Cliff.

Dans plusieurs lieux de travail à prédominance féminine, comme Radio Shack à Barrie et Fleck à London, Cliff a transformé des grèves en mobilisations provinciales qui ont exercé des pressions en vue de l'arbitrage de la première convention collective, lequel a plus tard été instauré dans la législation. En 1978, quand une société étatsunienne de capitaux privés a acheté et promptement fermé l'usine Houdaille d'Oshawa, Cliff a épaulé une prise de contrôle par les travailleurs qui a inspiré des prises de contrôle semblables à l'usine de pare-chocs Windsor et à la fonderie Beach. Il a utilisé son influence sur le gouvernement de Bill Davis pour faire adopter une loi visant à ce que les travailleurs et travailleuses reçoivent un préavis, leurs indemnités de départ et leurs pensions en cas de fermeture d'usine.

Pendant sa carrière de syndicaliste et d'homme politique, Cliff a courageusement défendu les droits des femmes et les droits de la personne. Les contributions qu'il a apportées aux droits des travailleurs et travailleuses, à l'équité sociale et à la santé et sécurité au travail ont laissé un héritage dont

bénéficieront des générations. Le militantisme syndical de Cliff a commencé quand il était travailleur de l'automobile à Oshawa et s'est poursuivi quand il a présidé la section locale 222 des Travailleurs unis de l'automobile (devenue la section locale 222 d'Unifor). En 1957, il présidait le Conseil canadien des TUA. Il a été le président du Conseil du travail d'Oshawa et du district pendant une décennie. Il est entré sur la scène politique en 1962 en tant qu'échevin d'Oshawa, poste qu'il a occupé jusqu'à ce qu'il soit élu à l'assemblée législative de l'Ontario pour un mandat de député d'Oshawa et de porte-parole du Nouveau Parti démocratique en matière de travail de 1967 à 1971.

Critères d'admissibilité : Connaissez-vous une personne qui mérite à votre avis qu'on reconnaisse le travail qu'elle a accompli en tant que militante ou militant syndical? Y a-t-il une personne qui a continué à travailler dans l'esprit du mouvement même une fois à la retraite ou qui a fait avancer la cause des travailleurs et travailleuses et renforcé les communautés pendant de nombreuses années? La candidate ou le candidat devrait avoir apporté une contribution considérable à l'avancement des travailleurs et travailleuses de l'Ontario.

Veillez décrire les réalisations, les efforts et le leadership de la candidate ou du candidat et indiquer comment son activisme a eu un effet positif sur le mouvement syndical et promu la justice sociale.

Présentation de candidature : Si vous connaissez une militante ou un militant syndical qui répond aux critères susmentionnés à votre avis, veuillez faire parvenir sa candidature par écrit au bureau de la FTO au plus tard **le 20 octobre 2023**.

Sélection : Les dirigeantes et dirigeant de la FTO examineront toutes les candidatures et présenteront une recommandation au Bureau exécutif.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Prix Cliff Pilkey du militantisme syndical de la FTO, veuillez communiquer avec Rob Halpin au rhalpin@ofl.ca.

PRIX OLIVIA CHOW DE LA LUTTE POUR LA GARDE D'ENFANTS

Historique : Le Prix Olivia Chow de la lutte pour la garde d'enfants a été créé au cours du congrès de 2011 de la FTO. Le premier récipiendaire a été Olivia Chow en reconnaissance du leadership dont elle a fait preuve dans le dossier des services de garde d'enfants en tant que conseillère municipale de Toronto et en tant que députée fédérale. Le projet de loi de la consœur Chow sur les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants a posé les bases législatives d'un programme national de services de garde à l'enfance universels, de qualité, à prix abordable et sans but lucratif.

Critères d'admissibilité : La sélection de la personne ou du groupe auquel est décerné le Prix Olivia Chow de la lutte pour la garde d'enfants est fondée sur les réalisations et le militantisme syndical/communautaire exceptionnels ayant fait la promotion des services de garde d'enfants pour tous les membres de la population de l'Ontario.

Les actions/activités pouvant répondre aux critères d'admissibilité au Prix sont les réalisations, les efforts, la mobilisation, les campagnes de syndicalisation, le leadership notable et les années de service. La personne ou le groupe mis en candidature devrait avoir apporté une contribution considérable à la promotion de l'accès aux services de garde d'enfants.

Veillez décrire les réalisations, les efforts et le leadership de la candidate ou du candidat et indiquer comment son activisme a eu un effet positif sur l'amélioration des services de garde d'enfants dans l'intérêt des travailleurs et travailleuses de l'Ontario et de leurs familles.

Sélection : Les membres du Comité de la condition féminine de la FTO examineront toutes les candidatures et présenteront une recommandation aux dirigeantes et dirigeant et au Bureau exécutif.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Prix Olivia Chow de la lutte pour la garde d'enfants, veuillez communiquer avec Chandra-Li Paul au cpaul@ofl.ca.

PRIX DE LA CULTURE DE LA FTO

Historique : Une des recommandations de la Politique sur la culture adoptée pendant le congrès de 1993 de la FTO était que celle-ci décerne un prix de la culture au cours de son congrès biennal à un artiste ontarien dont l'œuvre favorise la cause des travailleurs et travailleuses.

Depuis de nombreuses années, le mouvement syndical aide à créer des programmes d'art du travail, y compris le Festival Mayworks (Travail-Art), le Concours de bannières de la FTO, le Centre des arts et du patrimoine des travailleurs et travailleuses de l'Ontario, le programme Artistes dans la communauté ou le milieu de travail et les nombreux projets réalisés par différents syndicats affiliés. Cela a créé un riche éventail d'œuvres illustrant et célébrant les travailleurs et les travailleuses. Le Prix de la culture a été établi pour reconnaître ces œuvres et leurs créatrices et créateurs.

De nombreux prix sont décernés dans les différents domaines artistiques et culturels – ils varient des prix Génie et Juno aux prix des arts de Toronto et aux prix du Gouverneur général. Bien que bon nombre de ces prix soient bien mérités, peu d'entre eux récompensent la contribution apportée par de nombreux artistes à des communautés particulières, leur préoccupation à l'égard d'enjeux sociaux ou leur engagement à illustrer les réalités de la vie quotidienne.

Le Prix de la culture de la FTO est décerné à un artiste ayant apporté une contribution exceptionnelle et importante à la culture du mouvement syndical et dont le travail a mieux fait connaître les sujets d'inquiétude des travailleurs et travailleuses et la justice sociale.

Le Prix de la culture de la FTO a été décerné pour la première fois pendant le congrès de 1995 de la FTO selon une recommandation que comprenait la Politique sur la culture de la FTO établie en 1993. Il a été instauré pour reconnaître les personnes ayant apporté une contribution importante au développement des arts au sein du mouvement syndical ou dont les œuvres ont favorisé la cause des travailleurs et travailleuses. Voici les lignes directrices applicables au Prix.

Critères d'admissibilité : (Veillez noter qu'il est acceptable de répondre à un ou plus des critères suivants).

1. Personne dont le travail culturel a fait avancer la cause du mouvement syndical ou qui a illustré de manière exceptionnelle la vie des travailleurs et travailleuses.
2. Personne ayant apporté une contribution importante au développement des arts au sein du mouvement syndical.

3. Membre de syndicat qui a utilisé les arts de façon exceptionnelle ou efficace pour favoriser la cause du mouvement syndical.
4. Personne dont le travail culturel a apporté une contribution importante à l'avancement de la justice sociale en Ontario.

Sélection : Mayworks examinera toutes les candidatures et présentera une recommandation aux dirigeantes et dirigeant et au Bureau exécutif.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Prix de la culture de la FTO, veuillez communiquer avec Rob Halpin au rhalpin@ofl.ca.

PRIX LINDA JOLLEY D'EXCELLENCE POUR L'ENSEMBLE DES RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Historique : Le Prix Linda Jolley d'excellence pour l'ensemble des réalisations en matière de santé et de sécurité a été instauré au cours du congrès de 2013 de la FTO après la mort de Linda Jolley. Le premier récipiendaire a été Linda Jolley (attribution posthume). À titre de directrice de la recherche du NPD de l'Ontario pendant les années 1970, elle a mis en évidence les risques d'exposition des travailleurs et travailleuses de l'Ontario à l'amiante, au radon et à d'autres dangers. Son activisme a apporté une importante contribution en obligeant le gouvernement de l'époque à adopter la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario. Au sein de la Fédération du travail de l'Ontario, elle a aidé à établir le projet de formation en santé et sécurité de la FTO qui a donné naissance au Centre de santé et sécurité des travailleurs et travailleuses, lequel assure une formation en santé et sécurité au travail aux travailleurs et travailleuses de toute la province. Elle a occupé le poste de directrice de la santé et de la sécurité au travail de la FTO et ensuite un poste de vice-présidente de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Linda a passé sa vie à s'efforcer d'améliorer les conditions de travail dans l'ensemble de l'Ontario.

Critères d'admissibilité : La sélection de la candidate ou du candidat auquel sera décerné le Prix Linda Jolley d'excellence pour l'ensemble des réalisations en matière de santé et de sécurité est fondée sur l'ensemble des réalisations permettant d'améliorer la vie et les conditions de travail des personnes travaillant en Ontario.

Les actions/activités pouvant répondre aux critères d'admissibilité sont les réalisations, les efforts, la mobilisation, le leadership et les années de service. La personne mise en candidature devrait avoir apporté une contribution considérable à la promotion de la santé et de la sécurité au travail.

Veuillez décrire les réalisations, les efforts, le leadership, les années de service, etc., de la candidate ou du candidat et indiquer comment son activisme a eu un effet positif sur la vie et les conditions de travail des personnes travaillant en Ontario.

Sélection : Les membres du Comité de santé et de sécurité de la FTO examineront toutes les candidatures et présenteront une recommandation aux dirigeantes et dirigeant et au Bureau exécutif.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Prix Linda Jolley pour l'ensemble des réalisations en matière de santé et de sécurité, veuillez communiquer avec Natasha Luckhardt au nluckhardt@ofl.ca.

PRIX DES JEUNES TRAVAILLEURS DE LA FTO

Historique : Le Prix des jeunes travailleurs de la FTO est décerné à un jeune travailleur ou travailleuse ou activiste militant pour la jeunesse qui a fait preuve de leadership exceptionnel dans la mobilisation et la dynamisation des jeunes travailleurs et travailleuses ou personnes militant pour la jeunesse en vue de changer leur lieu de travail ou leur communauté.

Critères d'admissibilité : La sélection de la personne ou du groupe auquel est décerné le Prix des jeunes travailleurs est fondée sur les réalisations et le militantisme syndical/communautaire exceptionnels ayant fait la promotion des droits et de l'habilitation de la prochaine génération de travailleurs et travailleuses.

Les actions/activités pouvant répondre aux critères d'admissibilité sont les réalisations, les efforts, la mobilisation, les campagnes de syndicalisation, le leadership notable et les années de service. La personne mise en candidature devrait avoir fait la promotion du militantisme des jeunes ou de l'implication des jeunes travailleurs et travailleuses ou défendu les droits de la prochaine génération de travailleurs et travailleuses.

Veillez décrire les réalisations, les efforts ou le leadership de la candidate ou du candidat et indiquer comment son activisme de jeune travailleur ou travailleuse a eu un effet positif sur le mouvement syndical et/ou ses alliés communautaires.

Sélection : Les membres du Comité des jeunes travailleurs de la FTO examineront toutes les candidatures et présenteront une recommandation aux dirigeantes et dirigeant et au Bureau exécutif.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Prix des jeunes travailleurs de la FTO, veuillez communiquer avec James Clark au jclark@ofl.ca.

PRIX DU BÂTISSEUR DES CONSEILS DU TRAVAIL

Historique : Le Prix du bâtisseur des conseils du travail a été créé pendant le congrès de 2017 de la FTO et sera décerné pour la première fois au cours du congrès de 2019 de la FTO en l'honneur de feu Jim Freeman, ancien président du Conseil du travail de la région de Durham. Le confrère Freeman était un exceptionnel bâtisseur d'engagement des travailleurs et travailleuses et de la communauté. Il a joué un rôle déterminant en apportant son soutien et son encouragement à de nombreux conseils du travail du Canada. Jim Freeman a toujours été un allié et un promoteur des jeunes travailleuses et travailleurs et du renouveau syndical. Il croyait à la nécessité de donner au militantisme syndical un avenir solide et il a travaillé inlassablement dans des dossiers et des campagnes d'importance pour les conseils du travail, la Fédération du travail de l'Ontario et le Congrès du travail du Canada.

Critères d'admissibilité : Le Prix du bâtisseur des conseils du travail reconnaît l'effort exceptionnel, et il est décerné à une personne qui, comme Jim Freeman, incarne l'esprit, les idéaux et les objectifs de l'édification de conseils du travail forts en Ontario. Les conseils du travail sont l'âme du mouvement syndical et ils contribuent au militantisme de la base dans les différentes communautés ontariennes. L'important travail des conseils du travail est un facteur critique du succès des campagnes et de la réalisation des buts et des idéaux de la Fédération et du Congrès.

Les actions/activités qui peuvent rendre admissible au Prix sont les efforts extraordinaires de mobilisation, d'organisation de campagne et d'édification de la communauté qui aident au travail des conseils du travail, et il est tenu compte du leadership notable et du besoin de reconnaître les années de service.

Sur le formulaire de mise en candidature, veuillez décrire les réalisations, les efforts ou le leadership de la candidate ou du candidat et indiquer comment son activisme a eu un effet positif sur le travail des conseils du travail, l'élargissement du mouvement syndical et l'amélioration de la cote d'estime des conseils du travail dans leurs communautés respectives.

Sélection : Un comité restreint composé de membres du Conseil exécutif de la FTO examinera toutes les candidatures et présentera une recommandation aux dirigeantes et dirigeant et au Bureau exécutif.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Prix du bâtisseur des conseils du travail, veuillez communiquer avec James Clark au jclark@ofl.ca.

PRIX DU MILITANTISME EN MATIÈRE DE PRÉVENTION OCCUPATIONNEL DES INCAPACITÉS DE LIEN PRÉVENTION

Historique : Le Prix du militantisme en matière de prévention occupationnel des incapacités de Lien Prévention est décerné à un activiste dans le domaine de l'indemnisation pour accident de travail qui a fait preuve d'un leadership et d'une persévérance exceptionnels dans la promotion de la prévention des incapacités ou de l'adaptation en milieu communautaire et/ou de travail. Cette personne doit en avoir sensibilisé d'autres ou avoir contribué autrement au domaine de l'indemnisation pour accident de travail ou des droits des personnes ayant un handicap.

Critères d'admissibilité : La sélection de la personne à laquelle est décerné le Prix du militantisme en matière de prévention occupationnel des incapacités de Lien Prévention est fondée sur les réalisations et le militantisme syndical/communautaire exceptionnels en matière d'indemnisation pour accident de travail ou dans des dossiers de prévention secondaires.

Les actions/activités qui peuvent rendre admissible au Prix sont les réalisations, les efforts, la sensibilisation et la persévérance dans un dossier, le leadership notable et les années de service. La candidate ou le candidat devrait avoir fait la promotion de l'adaptation ou de l'accès à l'indemnisation, avoir sensibilisé d'autres personnes à de telles questions et avoir lutté pour l'accès aux indemnités et les droits des travailleurs et travailleuses blessés.

Veuillez décrire les réalisations, les efforts ou le leadership de la candidate ou du candidat et indiquer comment son activisme en matière de prévention occupationnel des incapacités a eu un effet positif sur le mouvement syndical et ses alliés communautaires (travailleurs et travailleuses blessés et vulnérables).

Sélection : Les membres du Comité de la FTO sur la CSPAAAT examineront toutes les candidatures et présenteront une recommandation aux dirigeantes et dirigeant et au Bureau exécutif.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Prix du militantisme en matière de prévention occupationnel des incapacités de Lien Prévention, veuillez communiquer avec Rob Halpin au rhalpin@ofl.ca

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

**DTE LIMITE POUR LES MISES
EN CANDIDATURE :**

LE 20 OCTOBRE 2023

Veillez cocher (✓):

- PRIX BOB BORCH DES DROITS DE LA PERSONNE
- PRIX DE LA CULTURE DE LA FTO
- PRIX OLIVIA CHOW DE LA LUTTE POUR LA GARDE D'ENFANTS
- PRIX DES JEUNES TRAVAILLEUSES DE LA FTO
- PRIX CLIFF PILKEY DU MILITANTISME SYNDICAL
- PRIX LINDA JOLLEY D'EXCELLENCE POUR L'ENSEMBLE DES RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ
- PRIX DE LA BÂTISSEUSE OU DU BÂTISSEUR DES CONSEILS DU TRAVAIL DE LA FTO
- PRIX DU MILITANTISME EN MATIÈRE DE PRÉVENTION OCCUPATIONNEL DES INCAPACITÉS DE LIEN PRÉVENTION

Les mises en candidature **DOIVENT INCLURE** le formulaire de mise en candidature et les lettres d'appui qui seront étudiées.

Information sur la candidate ou le candidat :

Prénom	_____	Nom de famille	_____
Communauté/organisation	_____		
Adresse	_____		
Ville/province	_____	Code postal	_____
Telephone	_____	Téléphone cellulaire	_____
Télécopieur	_____	Courriel	_____

Information sur l'auteur ou l'auteur de la mise en candidature :

Syndicat/organisation	_____	Section locale	_____
Prénom	_____	Nom de famille	_____
Titre	_____		
Adresse	_____		
Ville/province	_____	Code postal	_____
Téléphone	_____	Téléphone cellulaire	_____
Télécopieur	_____	Courriel	_____

ENVOYEZ LES MISES EN CANDIDATURE :

BY MAIL

Mises en candidature aux prix du Congrès de 2023
Fédération du travail de l'Ontario
895 Don Mills Road, Suite 600, Tower Two
Toronto, ON M3C 1W3

PAR COURRIEL

Genova Hernandez : g Hernandez@ofl.ca